L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

Bureaux : 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.

VENDREDI 21 AOUT 1885.

L'Archevêque de Paris.

Une de nos dépêches nous transmet une déplorable nouvelle. Son Eminence, le Cardinal Guibert, Archevêque de Paris, prélat des plus distingués, sous le rapport du caractère, du talent et de la fermeté, est mourant.

Le télégramme nous dit que depuis vingt-quatre heures, il semble avoir entièrement perdu connaissance. Perte immense pour le Clergé français.

WEST END.—C'est demain soir qu'a lieu au West End la fête pyrotechnique dont nous avons déjà entretenu nos lecteurs. Elle promet d'être la plus complète qui aura été vue ici; les artificiers allumeront dix-neuf pièces, dont quelques unes gigantesques et représentant les sujets les plus intéressants.

On sait que chaque soir l'attrayant concert du West-End—avec ses quarante musiciens et ses nombreux solistes—parmi lesquels Mlle Eva Hewett, MM. Sontag et Knoll—mène sur les bords du lac une foule considérable. Mais l'attrait du feu d'artifice se joignant au programme musical, il est évident que le nombre des visiteurs sera largement accru.

Dans cette prévision, la Compagnie du chemin de fer a pourvu à des moyens de transport exceptionnels; ses chars seront assez nombreux pour assurer des places à tous les excursionnistes.

Ce soir, le concert habituel, commençant à six heures, avec les solistes que nous venons de dire.

MILNEBURG. — Aujourd'hui, *Humpty Dumpty*, par la troupe de pantomime de John Denier. Spectacle gratis.

—Nous lisons dans les journaux parisiens que Devoyod, autrefois baryton de l'Opéra de la Nouvelle-Orléans, sous la direction de M. L. Placide Canonge, est engagé avec Patti et Masini à l'Opéra de Paris, pour la saison prochaine. Ces artistes, alternant avec la troupe régulière française, chanteront le répertoire italien et aussi celui de Richard Wagner, croyons-nous.

—Nous recevons le second numéro (août) de la Nouvelle Revue mensuelle: "*The American Bookmaker*," éditée à New York, par M. Howard Lockwood.

Chacun des numéros de cette remarquable publication se compose de 40 pages in-4°; avec illustrations dignes du travail typographique, c'est-à-dire fort réussies.

Le *American Bookmaker* s'occupe surtout de ce qui intéresse la typographie, la lithographie, la reliure, le dessin, etc., etc. Les matières utiles y abondent, et tout cela est rédigé par des spécialistes d'un mérite reconnu. C'est de l'art technique. A coup sûr, on apprend en lisant attentivement ce sérieux recueil. Nous sommes heureux de le compter parmi nos échanges.

—On annonce le prochain début, à l'Opéra de Paris, de M. Duc, qui vient d'obtenir le premier prix d'opéra aux derniers concours du Conservatoire. L'instrument est splendide, assurent les confrères parisiens. On en pourra juger complètement, car le jeune artiste prend le taureau par les cornes. Il débutera dans le formidable rôle d'Arnold, de *Guillaume Tell*

—M. Leconte de Lisle, le poète, pose sa candidature à l'Académie française, pour y occuper le fauteuil de Victor Hugo.

A plusieurs reprises déjà, M. Leconte de Lisle s'est présenté devant les Quarante, et chaque fois Victor Hugo s'est assaché à ce nom jusqu'au dernier scrutin.

On a même dit que, peu de temps avant sa mort, le maître exprimait le désir d'avoir pour successeur son poète *favori*.

Le tribunal civil de Toulouse, France, vient de décider que le testament public dicté par un aveugle est valable même lorsque le testateur a signé sans que le notaire ait mentionné son état de cécité:

"Attendu, dit notamment le jugement, que l'état de cécité du testateur ne l'empêchait point de dicter son testament ni d'entendre la lecture qui lui en est donnée par le notaire, l'aveugle peut, par cela même, faire un testament public; que vainement il est prétendu que le testateur doit être le premier témoin de son testament et que, dès le moment que, par suite de sa cécité, il ne pourrait être témoin dans un testament public, l'aveugle ne peut, à plus forte raison, tester en la forme publique; que son infirmité le rend étranger à la confection de l'œuvre testamentaire, et que ne point tenir compte de cette infirmité pour lui permettre de faire un testament public serait s'exposer à faciliter de nombreuses fraudes;

"Attendu que le rôle du testateur, dans le testament public, est distinct de celui des témoins; que l'on comprend très bien que l'état de cécité soit incompatible avec la fonction de témoin, mais que l'article 972 du Code civil ayant déterminé la fonction du testateur et dit qu'elle consistait à dicter le testament et à entendre la lecture qui lui en serait donnée par le notaire, il suffit que l'aveugle se trouve apte à la remplir, pour que son aptitude à faire un testament public soit complète; que l'illettré est aussi étranger que l'aveugle, quoique sous un rapport différent, à la confection du testament, mais que la présence du notaire et des témoins constitue des garanties que le législateur a jugées suffisantes pour écarter les dangers de fraude auxquels l'aveugle aussi bien que l'illettré pouvaient être exposés.

Mlle Anna Johnson, 24 Front street, Columbus, Ohio, dit: "Je souffrais beaucoup depuis plusieurs mois de constipation et d'indigestion. Notre médecin de famille avait inutilement employé toute espèce de médicaments et de pilules. Je commençais à croire que j'étais incurable. Une de mes amies, Mme Elvira Redmond, d'East Long street (en cette ville) vint me voir et m'engagea à faire l'essai de votre MANALIN. Je dois avouer que j'avais fort peu de foi dans ce médicament, mais après que j'en eusse pris quelques doses, je compris que le MANALIN était le remède qu'il me fallait. Quand j'en fini une bouteille, j'étais entièrement rétablie. Je considère le remède en question comme un des meilleurs que j'ale jamais employés pour la constipation. Plusieurs de mes amis s'en servent en ce moment. Ils certifient que c'est un excellent remède. Je le recommande à tous ceux qui souffrent de constipation ou d'indigestion. Quiconque doutera de ce que j'avance ici peut venir me voir au No. 24 Front street."

M. Milton Knotts, d'Urbana, O., écrit: "Il y a eu un an, en novembre dernier, que je tombai malade. Je fis venir le médecin de ma famille, qui m'examina et déclara que j'avais tous les symptômes de la fièvre typhoïde. Il me fit prendre pendant plus de deux semaines des médicaments qui ne firent absolument aucun bien. Je commençais à croire que mes jours touchaient à leur fin. Je compris tout de suite que les remèdes n'étaient pas ce qu'il me fallait, et j'étais résigné à mourir quand ma fille m'apporta une de vos brochures. J'y lus la relation d'un cas qui me sembla avoir d'étroits rapports avec le mien, et où le PERUNA et le MANALIN avaient produit le plus salutaire effet. Je me décidai à en faire l'essai. J'achetai une bouteille de PERUNA et une bouteille de MANALIN, et avant que je les eusse finies j'avais retrouvé mes forces et j'avais engraissé. J'épuisai trois bouteilles des deux médicaments. Je pouvais dès lors prendre toute espèce d'aliments et vaquer à mes affaires. Je suis convaincu que sans l'usage de votre PERUNA je serais aujourd'hui dans la tombe. Les personnes qui voudraient être plus amplement renseignées, peuvent m'écrire à l'endroit ci-dessus. Je recommande votre remède partout où je vais."

M. John R. Davis, Moundsville, W. Va., écrit: "Je m'occupe de votre PERUNA depuis qu'il a été livré au public. Tous ceux qui en ont fait usage parlent avec éloges de ses vertus curatives. Je considère que c'est un remède sûr."

M. George Fisher, Portsmouth, O., écrit: "Je m'occupe de votre PERUNA et je le place très facilement. Tout le monde en est extraordinairement satisfait."

Le Peruna se vend chez tous les pharmaciens au prix de $1.00 la bouteille, et de $5 six bouteilles. Si votre pharmacien ne le vend pas, nous vous l'enverrons contre un reçu du prix régulier. Nous préférons cependant que vous vous le procuriez de votre pharmacien; mais, dans le cas où il n'en aurait pas, ne oédez pas au conseil que l'on vous donnerait de faire usage d'un autre médicament, demandez-le nous, et il vous sera immédiatement envoyé.

S. B. HARTMAN ET CIE,
Colombus, Ohio.

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Température du 20 août 1885.
Température de C. DUHAMEL, Opticien.

6 heures du matin	Fahrenheit 79	Centrade 26
Midi	92	33⅓
3 P. M.	90	32
6 P. M.	82	27⅞

Nlle-Orléans, 20 août 1885, 2 p. m.

Température (Fahrenheit) dans les villes suivantes:

Atlanta	86	Nashville, Tenn	92
Augusta, Geo	93	Pittsburg, Pa	79
Savannah, Geo	89	Cairo, Ill	91
Mobile, Ala	87	Davenport, Iowa	81
Montgomery, Ala	88	Dubuque, Iowa	80
Vicksburg, Miss	90	Keokuk, Iowa	83
Galveston, Tex	88	La Crosse, Wis	76
Indianola, Tex	90	St-Louis, Mo	87
Shreveport, La	92	St-Paul, Minn	73
Corsicana, Tex	—	Leavenworth, Kan.	88
Chattanooga, Tenn	88	Omaha, Neb	86
Cincinnati, O	84	Yankton, D. T	86
Louisville, Ky	90	Key West, Fla	88
Memphis, Tenn	92	Nlle-Orléans La	90

NAISSANCES ET DÉCÈS

Inscrits au Bureau de Santé dans les dernières 24 heures.

Naissances.

Mme N. Cassagne, un garçon, 8 août.
Mme L. Bothen, une fille, 19 mai.
Mme L. Kieffer, un garçon, 13 août.
Mme J. Kieffer, un garçon, 12 juillet.

Décès.

Rose Simon, 95 ans, 162 rue Gasquet.
Mme Mary Hilbert, 21 ans, Hotel Dieu.
Ruth Edna Broedy, 3 ans, 354 rue Remparts, côté Sud.
Mlle Emma Toksenfeld, 23 ans et 9 mois, 209 rue du Canal.
Henry Jockinson, 38 ans et 7 mois, 775 rue St Claude.
Jane Goodwyne, 39 ans, 5 rue N. Kena.
S. Brooks, 18 mois, 50 rue Sonyaru, Alger.
Geo. Koll, 15 mois, 285 rue Girod.
Samuel Young, 3 ans, coin des rues Roman et Josephine.

Ventes inscrites aux bureaux de l'annotateur des aliénations:

Emile Gauche à H. Geo. Gesler, un terrain et bâtisses dans l'Ilet compris entre les rues Rocheblave, Tonti, Banks et Palmyre.....$175

Mme. M. C. Gaines à Stanhope Jones, vingt-un terrains et bâtisses dans l'Ilet compris entre les rues White, Dupré, Dumaine et St. Philippe.....$1191

Mme veuve Jas Pustienne à Armand et Constant Tarmon, un terrain et bâtisses dans l'Ilet compris entre les rues Orléans, Ste. Anne, Villeré et Robertson $3500

Mme veuve Mary Dunn à Jacob Graf, deux terrains et bâtisses dans l'Ilet compris entre les rues Louisa, Morales, Urquhart et Piété.....$1025

Mlle M. L. Davies à J. J. Walker, un terrain et bâtisses dans l'Ilet compris entre les rues St. Patrick, Delachaise, St. Avide et Foucher.....$75

Mlle E. Boisson à J. M. Couget, deux terrains et bâtisses dans l'Ilet compris entre les rues Moralès, Bons-Enfants, St. Antoine et Annette.....$2,100

George Nicks et son épouse à Mme L. Riesser, un terrain et bâtisses dans l'Ilet compris entre les rues Ursulines, Hôpital, Galvez et Miro.....$650

Mlle C. André à Mme Maria Carney, un terrain et bâtisses dans l'Ilet compris entre les rues Espagne, Urquhart, Girod et l'Avenue Washington.....$610

A. Siekmann à Kingsbury Lane, un ilet carré de terre et bâtisses compris entre les rues Dublin, Quatrième, Plum et l'Avenue Carrollton.....$3,000

Eliza Richardson à Mme veuve Ch. A. Moret, cinq terrains et bâtisses dans l'Ilet compris entre les rues Lyon, Ferrier, Prytanée et Bordeaux.....$2500

J. Sambola à J. Parpal, deux terrains et bâtisses dans l'Ilet compris entre les rues Champs-Elysées, Urquhart, Français et Villeré.....$2100

La Thalia street Presbyterian Church à la Memorial Presbyterian Church, un terrain et bâtisses dans l'Ilet compris entre les rues Enterpe, Franklin, Terpsichore et Liberté.....$20,000

Mme veuve Ed. Kelly à P. Chapman, un terrain et bâtisses dans l'Ilet compris entre les rues Boydras, Broadway, Perdido et Bertrand.....$300

Oh, Louque à Louis Morris, deux terrains et bâtisses dans l'Ilet compris entre les rues Broad, Hôpital, Dorgenois et Quartier.....$2000

Marc Lapassatee à A. Kientz, vingt et un terrains et bâtisses dans l'Ilet compris entre les rues Urquhart, Villeré et Kentucky.....$1175

Mlle Mary L. Davies à Samuel Johnson, un terrain et bâtisses dans l'Ilet compris entre les rues Liberté, Delachaise, Howard et Amélie.....$50

E. J. Conolly à Mme J. W. H. Eckert, deux terrains et bâtisses dans l'Ilet compris entre les rues Pitt, Marengo, Milan et Prytanée.....$3625

Louis C. Koppel à Mme Veuve Wm Todt, un terrain et bâtisses dans l'Ilet compris entre les rues Douane, Canal, Johnson et Galvez.....$500

Mme Henry Leckis à J. B. McConnell deux terrains et bâtisses dans l'Ilet compris entre les rues Septième, Huitième, Chestnut et Coliseé.....$2,500

Ventes par le percepteur des taxes:

L. Bucholtz à M. T. Carroll, un terrain et bâtisses dans l'Ilet compris entre les rues Delta, Water, Notre-Dame et Julie.....$410

Jas. Crahan à Edward Harrison, deux terrains et bâtisses dans l'Ilet compris entre les rues Laurel, Jersey, Jeannette et Bellecastle.....$40

Cour du recorder Burthe.—Alphonse Jackson et Manuel Garcia, hommes de couleur; ivresse: $2 50 d'amende.

Ethel West et Nellie Burnett; bris de paix: $10 d'amende ou 20 jours d'emprisonnement.

Vincent Saidoti; colportage sans licence: $2 50 d'amende ou 5 jours d'incarcération.

James Richards; voies de fait: mis hors de prison sous cautionnement.

Cour civile de district.—Joseph Holz vs. Octave Forstall.—Action en recouvrement de $1900 sur vingt-un billets à ordre.

Francis C. Zachare vs. la Compagnie des Abattoirs dite l'Union des Bouchers.—Réclamation de $2,975 pour services professionnels rendus au qualité d'avoué.

Ville de la Nouvelle-Orléans vs. Mme Leonora Fass.—Action en recouvrement d'une somme de $200 pour licence.

M. J. Rosenthal vs. E. J. Richardson. *Writ* de saisie et de ventes des biens du défendeur, demandé pour le paiement d'un billet à ordre.

L'émancipation est sollicitée par Adolphe L. Beltran.

Cour du recorder Davey.—Horace Price; coups et blessure: envoyé devant la cour criminelle.

Wm. Murray; actes de violence: envoyé devant la cour criminelle.

Mary Denvis; actes de violence: envoyé devant la cour criminelle.

Joe Colvert; actes de violence: $10 d'amende ou $20 jours d'emprisonnement.

Cour criminelle.—Section B.—Juge Baker.—Le ministère public a mis fin à ses poursuites contre Joséphine Johnson pour larcin.

F. S. Hahn a été condamné à cinq années de travaux forcés pour faux; Sidney Grau, à deux mois, et Nelson Norris à un mois de réclusion en la prison de paroisse pour larcin.

Des plaintes diverses ont été déposées contre Andrew Clavin, Charles Howard, Louis Wilson, Elmire Stranger, Louisa Thomas, Robert Riley, Sarah Williams, Sadie Maguire et James Milton.

Acquittement.—L'agent de police H. Swettenham a comparu hier devant la cour criminelle sous l'inculpation de faux emprisonnement. L'enquête judiciaire, un peu longue, s'est terminée par l'acquittement du prévenu, qui, paraît-il, est un fidèle et zélé représentant de la loi. Un jeune homme nommé Laux s'est trouvé, en compagnie d'amis, sur la place Washington, un dimanche matin, et y a traité le gardien, Swettenham, avec une familiarité de langage de manvais goût. Déjà il existait un grief entre Swettenham et Laux; et cette circonstance a été la goutte faisant déborder la coupe: Laux a été incarcéré. Les commissaires du *square*, MM. Hincks, Guinault et Lafaye se sont vivement intéressés à cette affaire; ils se sont même cotisés pour en solder les frais, très onéreux, tandis qu'il incombait à la municipalité de présenter la défense de son employé devant les tribunaux.

Nous avons été fort surpris de voir le procureur de l'Etat continuer ses poursuites contre Swettenham, après l'audition de l'auteur de la plainte, sous la déposition duquel transparaissait une pointe d'acrimonie. Mais nous devons attribuer un bon motif à M. Henriques, car nous le croyons très consciencieux. Nous serions heureux d'apprendre que le Maire a réintégré Swettenham dans l'exercice de ses fonctions, et que ses services de surveillance sont rendus au *square* où vont s'ébattre par centaines, tous les soirs, les enfants du quartier.

Hydrophobie.—Un vieillard, M. Philippe Louman, est mort d'hydrophobie hier, en sa demeure, rue Joséphine, 139, après plusieurs jours de cruelles souffrances physiques et morales. Les premiers symptômes de la traîtresse maladie se sont manifestés lundi dernier, par un malaise général. Le jour suivant, l'état de M. Louman s'aggravait sensiblement, à tel point, qu'on alla de suite quérir un médecin, qui constata un cas bien caractérisé de rage. Dès lors, le malade éprouva une invincible répugnance pour l'eau, son langage devint incohérent; et hier matin il succombait à son horrible mal.

Le 18 du mois dernier, M. Loumon et son fils ont été mordus par un chien que la police a tué à la sollicitation de ces messieurs. On ne saurait attribuer à une autre cause la mort du vieillard, bien que sa famille ne se range pas à l'avis du médecin. Il est certain que l'hydrophobie se communique par l'action d'un virus déposé dans une plaie à la suite de la morsure d'un animal, et que ce virus réside dans sa salive.

César, Pompée et Crassus.—Un cas de fécondité peu fréquente chez la femme s'est produit hier: une dame J. A. W. Acomb donnait le jour à trois enfants, tous du sexe masculin, tous parfaitement conformés et dans d'excellentes conditions de viabilité. Aux dernières nouvelles, la copieuse mère était en bonne voie de rétablissement, et l'invasion du petit triumvirat avait déjà changé la paisible demeure des époux Acomb en une bruyante cour du roi Pétaud; *bonli parentes!*

Un gibier de potence.—Le petit nègre, Charles Dawson, que le capitaine de police McCaffrey a mis sous le verrous, il y a quelques jours, a été envoyé hier matin, devant la cour criminelle, accusé d'une tentative d'outrage sur la personne d'une enfant de onze ans. Dawson est sous le coup de plusieurs autres accusations de même nature.

La question du choléra.—Les membres du Comité exécutif de l'Association sanitaire auxiliaire ont écouté avec un très vif intérêt, hier soir, la lecture d'un travail sur la question du choléra, ce fléau qui dévaste une partie de l'Europe dans le moment, et qui sera peut-être à nos portes avant longtemps. L'auteur de ce travail, M. le Dr W. H. Watkins, publiera probablement en brochure ce qu'il a mis sous les yeux de ses collègues sous la modeste forme d'un rapport.

L'éminent praticien dit que vers la fin de la dernière année le choléra, qui avait sévi avec cruauté, semble perdre de son intensité, et l'on crût qu'on en viendrait à bout. Mais on s'illusionnait hélas! car, comme le sphynx, il renaissait de ses cendres bientôt après et devenait plus dangereux qu'avant; tant et tant, que ses victimes se comptent par milliers. Toutes les fois que le choléra fait son apparition dans l'est de l'Europe, il est venu en Amérique. En 1832 il n'est abattu ici pour la première fois et depuis en 1848, 1854, 1866 et 1873, années de cruelle mémoire, il a fauché dans toutes nos grandes villes.

La première épidémie a eu lieu en Chine, en 1829. Peu de temps après, le fléau s'abattait sur la Russie. En 1831 il ravageait l'Allemagne, et l'année suivante l'Amérique. Le choléra asiatique a été importé sur notre continent par le navire Carracks. Les immigrants qu'il nous amenait descendirent à l'Ile Ceronse, sur la rivière St-Laurent, le 3 mai 1832. C'est à Québec que le premier cas de maladie se constata. La maladie fit des progrès rapides et ne tarda pas à se répandre à New-York, à Burlington et ailleurs.

Une colonne ne suffirait pas à une analyse, même succinte, du rapport du Dr Watkins. Peut-être en donnerons-nous un résumé dans un prochain numéro.

Deux refus.—Des personnes venues d'Est Baton Rouge, il y a un jour ou deux, ont demandé à nos autorités sanitaires l'autorisation d'exhumer le corps d'un jeune homme, Frank M. Neff, mort ici de la variole au mois de mai 1884, et reposant dans le cimetière "Holt", à dessein de transférer ses restes dans sa paroisse natale; mais le Bureau de Santé s'y est absolument refusé. Et avant ce refus de l'autorité propre, le gardien du cimetière avait positivement déclaré qu'il ne permettrait pas que l'on déterrât le cadavre, se souvenant d'un cas semblable où 14 mois après l'inhumation du corps d'une personne morte de la variole, la maladie avait fait deux victimes.

Exposition.—Nous allons donc enfin avoir notre chemin de fer de l'Exposition. C'est une affaire conclue, sur laquelle il n'y a point à revenir, dont il n'y a plus à douter. Il restait quelques petits détails d'exécution à régler. C'est ce qui a empêché de l'annoncer plus tôt, d'une manière officielle.

Dans quelques jours, tout sera prêt et les travaux commenceront immédiatement, c'est-à-dire dans les premiers jours de la semaine prochaine. D'ailleurs, comme nous l'avons déjà dit, avec la Compagnie du *City Railroad* que la direction a fait affaire.

Le chemin suivra la voie qui conduit au West End jusqu'à l'avenue Hagan. Là, elle fera un brusque détour, prendra la direction de l'avenue, traversa le Moureau Bassin et tradroit aux terrains de l'Exposition.

C'est là assurément un excellente nouvelle. En voici une autre qui ne l'est pas moins. La Direction avait, depuis plus d'un mois, envoyé le Chef des Transports, M. Rean Campbell, au Nord, pour obtenir quelques concessions des compagnies du chemin de fer des Etats-Unis.

Il est trevenu hier. Il a eu avec le président McConnico une très longue conférence. La question est d'obtenir pour les voyageurs se rendant à notre Exposition la réduction à un cent le mille, et cela, dans toute l'étendue de l'Union.

La question n'est pas encore résolue; elle ne le sera que le 15 septembre, à New York, lors de la réunion de la Convention annuelle de l'Association nationale des agents de passagers.

M. Campbell assure que les compagnies sont bien disposées, et tout fait prévoir qu'il sera fait droit à la juste requête de la Direction de l'Exposition.

Le Président M. McConnico a convoqué pour ce matin, à 11 heures, à l'Hôtel St-Charles, un meeting des agents de passagers et de fret de toutes les lignes représentées à la Nouvelle-Orléans. Nous avons tout lieu de croire que cette conférence aura un très bon résultat.

La question des réparations est aussi une affaire conclue. Le colonel J. W. Glenn a accordé le contrat pour cette entreprise à M. Edward Haynes, d'Helena, Arkansas. M. Ed. Haynes est chargé de tenir en bon état toutes les toitures des édifices de l'Exposition, à partir d'aujourd'hui jusqu'au 30 avril, 1886, jour de la fermeture.

Le Bureau de Direction a songé à continuer une exposition de toutes les ressources de la Nouvelle-Orléans, en fait de fabriques, de manufactures et d'usines de toute sorte. Dans ce but, elle vient de convoquer, mercredi soir, un meeting de toutes les personnes qui, dans notre ville, ont quelques intérêts dans ces différentes industries—heureuse idée, que l'on n'avait pas eue, l'an dernier.

Le Commissaire Spécial de l'Exposition, à Washington, M. A. D. Anderson, se prépare à envoyer à tous les gouvernements étrangers une circulaire dans laquelle il les invitera officiellement à assister à l'ouverture, qui se fera avec beaucoup de solennité.

Voici la liste des demandes d'espace qui ont été reçues hier:

Maison Kaffel Frères, de Paris. Elle réclame plus d'espace qu'on ne lui en avait déjà accordé.

Bailey et Hess, 25 Chauncey Lane, Londres, Angleterre—Fontaines portatives.

Bailey Frères, Epple Terrace, Parsons Green, Londres, Angleterre—Articles de fantaisie.

Wm Kerr, 84 Talbot St., Dublin, Irlande—Bijouterie, joallerie.

Jules Franc, Paris, France—Parfumerie, articles de fantaisie.

Paragraphes.—La nouvelle de l'arrestation de John H. Auffdemorte nous est arrivée hier; il a été trouvé à Monterey, Mexique. Auffdermorte est l'employé de la Trésorerie des Etats-Unis qui s'est si peu scrupuleusement bourré les poches de dollars—vingt-sept mille—au mois de mai dernier, et qui, immédiatement après, allait demander asile à nos voisins d'outre Rio-Grande, croyant que l'impunité lui serait assurée. C'est un nommé Rice Shepherd qui s'est chargé de livrer l'infidèle caissier à la justice.

—Des permis de construction ont été émis hier en faveur de George Sick, F. Gumble, John Raffery, Wm. Valain Dejan et Wm. Soch.

—Joe Casey, le *hoodlum* qui a blessé une dame Hasemer, et deux jeunes gens, M. Seibert et Fred Wilson, est assigné devant la cour criminelle pour le 26 de ce mois.

—Le vieillard, Fred King, qui gisait malade à l'hôpital de charité depuis plusieurs jours, et sur lequel une grave accusation pesait, est mort hier matin.

—L'individu écrasé hier sur le chemin de Gentilly par un convoi du chemin de fer de Louisville & Nashville, se nommait Willis Kearney; il avait son domicile à Jackson, en Louisiane. Tout récemment il s'était fait soigner à l'hôpital de charité.

—Dominique Dazet a été arrêté au Fort Espagnol, accusé par Miss S. L. Wild de lui avoir volé une ombrelle.

—Un homme d'équipage du bateau du fleuve "Alice Leblanc," un nommé Robert Lansche, a été tué instantanément à bord du bâteau par la chûte sur sa tête d'un poids très pesant. L'accident est arrivé le 18 du mois et la nouvelle n'en est pas parvenue à la police avant hier.

—A huit heures hier soir, un nègre s'est introduit en la demeure de M. Hawkins pasteur d'une église protestante de la partie supérieure de la ville, évidemment dans le but d'y commettre un méfait. Mme Hawkins venant à passer près du quidam, sans s'en douter, le mit en fuite, non cependant sans avoir été violemment lancée à terre par lui.

DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES TRANSMISES À L'ABEILLE.

FRANCE.

M. Rathan.

Paris, 20 août.—M. Rathan, qui a été expulsé de l'Alsace-Lorraine, déclare que son nom a été biffé de la Ligue Patriotique en mai, et il dit: "Le gouvernement allemand a poursuivi les membres socialistes du Reichstag, qui ont accepté une aide gratuite durant la session.

On pense que le résultat sera un bill affectant un traitement aux membres. L'expulsion des Russes de l'Allemagne orientale se poursuit.

Le journal l'Intransigeant.

Paris, 20 août.—M. Rochefort écrit, dans son journal l'*Intransigeant*, que l'Angleterre a requis Lord Lyons, ambassadeur d'Angleterre en France, de se plaindre à M. de Freycinet, ministre des affaires étrangères, de la tentative faite, par lui Rochefort, d'exciter les parisiens à user de représailles envers Lord Lyons, pour l'exécution de M. Olivier Pain par les anglais.

L'expulsion de M. Rothan.

Paris, 20 août—Le comte Von Hatzfeldt, ministre des affaires étrangères d'Allemagne, en réponse à l'appel de M. Rothan au Prince Bismarck, dit qu'il ne peut pas contrôler la décision du Prince Hohenlohe, gouverneur de l'Alsace-Lorraine, qui a ordonné l'expulsion de M. Rothan de cette province. Son expulsion, ajoute le ministre, est probablement due à l'agitation d'une ligue patriotique, dont M. Rothan est le vice-président.

Manifeste d'élection.

Paris, 20 août—Le comité central a lancé un manifeste d'élection, dans lequel il met de côté entièrement les avis de M. Ferry aux électeurs. Ce dit manifeste demande la révision de la Constitution et la séparation de l'Eglise et de l'Etat.

Opposition à une alliance turco-anglaise.

Londres, 20 août—Le correspondant berlinois du journal Standard dit, que des diplomates turcs éminents déclarent, que le Sultan et le Grand-Vizir sont opposés à une alliance de la Turquie avec l'Angleterre contre la Russie.

La dépouille mortelle de l'Amiral Courbet.

Paris, 20 août—Le gouvernement a donné l'ordre de débarquer les restes de l'Amiral Courbet à Brest, au lieu de Toulon, à cause du choléra qui sévit en cette dernière ville.

De grands préparatifs ont été faits à Toulon pour la réception du corps.

Le journal le Figaro.

Paris, 20 août—Le journal Figaro écrit que le roi d'Espagne, aim d'exprimer le mécontentement qui existe relativement à la prise de possession des îles Caroline par l'Allemagne, a donné sa démission de colonel du régiment des Hussards; grade que lui avait conféré, il y a quelque temps, par le gouvernement allemand.

Mortalité à Marseille.

Londres, 20 août—La majorité des rapports reçus ici porte le nombre des décès, par le choléra à Marseille, à près du double du chiffre officiel.

Une dépêche de l'agence Reuter dit que l'état sanitaire de la ville est alarmant, et que l'épidémie s'étend dans la direction du nord.

Choléra en Espagne.

Madrid, 20 août—Les seules personnes dans les classes aisées qui aient été atteintes par le choléra, sont les fonctionnaires publics, obligés par leur position de visiter les endroits les plus infectés par la maladie.

Beaucoup de personnes reviennent à Madrid, se croyant plus en sûreté là, que dans les provinces.

Les retours de mardi indiquent que 322 cas et 150 décès ont été constatés dans la ville de Grenade. Il y a en trois cent quarante huit nouveaux cas et 125 décès dans les provinces.

Un médecin qui a sauvé quatorze personnes sur quinze, atteintes par le fléau à la seconde période de la maladie, en leur administrant de l'éther, a été autorisé à appliquer ce remède dans les hôpitaux.

L'Autriche et l'Allemagne—Le ministre du commerce prussien.

Londres, 20 août—Le correspondant du journal *Daily News* à Paris dit: Le comte Kalnoky et le prince Bismarck se sont entendus sur la base des négociations, au sujet de l'admission de l'Autriche-Hongrie dans l'Union des Douanes." M. Bismarck a renoncé à l'idée de faire payer trois marcs par cent kilogrammes sur les céréales.

Le ministre du commerce prussien a reçu des oyations partout durant sa visite à l'exhibition de Berlin.

La convention conclue entre l'Allemagne et l'Autriche-Hongrie est le résultat de la politique de protection de M. Ferry.

L'Autriche ne serait jamais entrée dans l'Union des Douanes tant que la France aurait admis les céréales libres de tout droit.

La Reine Victoria et la Princesse de Galles.

Londres, 20 août—La Reine et le prince de Galles partent demain pour la Norvège.

La princesse de Galles et ses filles sont en visite chez le duc de Cumberland, à Ymulden.

Richard Lalor, représentant au Parlement le comté Queen, Irlande, est sur le point de se retirer de la vie publique, pour cause de mauvaise santé.

M. Lalor appartient au parti nationaliste.

Le Congrès relatif à la loi internationale.

Hambourg, 20 août—Le Congrès chargé de l'étude de la loi internationale a décidé, que les armateurs doivent être tenus responsables des négligences de leurs équipages, mais non pas des accidents.

Le National Gazette.

Berlin, 20 août—Le National Gazette, faisant allusion à l'excitation causée en Espagne au sujet de la saisie des Iles Caroline qui a été faite, allègue-t-on, par l'Allemagne, écrit que le gouvernement allemand n'a pas été notifié officiellement jusqu'ici, que les dites îles ont été annexées.

Choléra à Toulon.

Toulon, 20 août—Il est survenu trois décès par le choléra, hier, en cette ville.

Expédition pour délivrer Kassala.

Rome, 20 août—Le journal Tribune dit que l'expédition italienne, ayant mission de délivrer Kassala, se massera à Koren, en septembre, et marchera sur Kassala au commencement d'octobre.

Importance d'une alliance Turque.

Londres, 20 août—Le journal Standard insiste sur la grande importance d'une alliance entre l'Angleterre et la Turquie.

La même feuille exprime l'espoir que sir Henry Drummond Wolff réussira à conclure l'alliance désirée.

M. Parnell.

Dublin, 20 août—M. Parnell a convoqué les membres du parti parlementaire irlandais à une assemblée, qui aura lieu en cette ville, le 25 courant. Son but est de prendre en considération un plan d'action relatif à la prochaine campagne électorale.

Décès par le choléra en Espagne.

Madrid, 20 août—On a signalé hier en Espagne 4109 nouveaux cas et 1541 décès par le choléra.

Le correspondant du London Times

Londres, 20 août—Le correspondant du journal London Times à Vienne, télégraphie à ce journal, que dans les cercles officiels autrichiens, l'opinion générale est que l'entrevue entre le Prince Bismarck et le Comte Kalnoky, ministre des affaires étrangères en Autriche, a eu pour résultat d'éviter un tarif de guerre plus rigoureux entre l'Autriche et l'Allemagne.

Quoiqu'on n'ait pas réussi à obtenir dans cette entrevue une union de douanes entre les deux empires ou même une révocation du tarif allemand sur les céréales, il en est résulté néanmoins une entente entre les deux puissances, grâce à laquelle les tarifs allemands seront appliqués avec moins de rigueur à l'égard de l'Autriche.

En retour de cette importante concession, l'Autriche-Hongrie modifiera son bill, qui est toujours pendant, relativement au tarif. Le dit bill, tel qu'il est conçu, a pour objectif de sévères représailles contre l'Allemagne.

Le *Pesther Lloyd*, organe de M. Tisza, premier ministre hongrois, insinue que si l'on n'a pas réussi à obtenir une union des douanes, cet échec est dû à l'opposition faite par M. Bismarck.

Mais l'opinion générale est, qu'à l'entrevue de Varsin, la voie a été ouverte à à une entente éventuelle relative au tarif entre les deux nations.

M. de Freycinet.

Paris, 20 août—On affirme que M. de Freycinet a requis le consulat français au Caire de renouveler une enquête au sujet de la mort de M. Olivier Pain. Le premier ministre promet que, s'il est prouvé que les Anglais ont offert une récompense pour la tête de M. Pain, le gouvernement français demandera que l'Angleterre paie une indemnité à la famille de M. Pain.

Le cardinal Guibert mourant.

Paris, 20 août—Le Cardinal Guibert, Archevêque de Paris, est mourant. Il est inconscient depuis hier.

Petite vérole.

Montréal, 20 août—Trente-deux nouveaux cas de petite vérole ont été constatés aujourd'hui en cette ville.

Mort de l'amiral Kennedy.

Londres, 20 août—L'amiral Kennedy qui a servi dans la guerre civile en Amérique, vient de mourir.

Bruit démenti.

Berlin, 20 août—Les journaux de cette ville publient un article dans lequel ils disent, que, d'après une source officielle, la nouvelle que l'Allemagne a signé un traité avec la Corée, ou qu'un agent politique du Prince Bismarck est actuellement en ce dernier pays, est dénuée de fondement.

Nouvelle confirmée.

Le Caire, 20 août.—La nouvelle que les rebelles ont pris et occupé Debbeh et Amburgui et qu'ils marchent maintenant sur Dongola, a été confirmée aujourd'hui.

Les journaux de Londres.

Londres, 20 août.—Les journaux de Londres, en général, condamnent le *Pall Mall Gazette* pour avoir refusé de publier la lettre de Mlle Francis, exonérant M. Pearce de l'accusation de l'avoir induite à quitter le domicile paternel; accusation formulée récemment dans cette dernière feuille.

L'avocat de M. Pearce publie une lettre dans laquelle il dit avoir été requis par son client de s'abstenir de poursuivre le père de la jeune fille sous la prévention de simple assaut et batterie, pour le châtiment que ce dernier a infligé à M. Pearce, qu'il accusait d'avoir séduit sa fille, parce que la pénalité, de ce chef, serait trop faible au cas de condamnation.

Mais M. Pearce insiste pour qu'on porte contre son agresseur une accusation beaucoup plus grave.

Le Solliciteur, lui, demande au public de s'abstenir de tout jugement dans l'affaire, jusqu'à ce que celle-ci ait paru en cour.

Vol.

Turin, 20 août—Une collection de grande valeur a été volée à l'Arsenal royal en cette ville. On a enlevé, entr'autres, quatre colliers enrichis de diamants de l'Ordre d'Annunziata.

WASHINGTON.

Le secrétaire intérimaire de la trésorerie.

Washington, 20 août—Le secrétaire intérimaire Fairchild a télégraphié aujourd'hui à M. Brooks, récemment nommé assistant trésorier à San Francisco, de prendre possession immédiate de la sous-trésorerie de cette ville.

Fin de la grève des cochers de chars urbains.

Memphis, 20 août.—Les cochers des chars urbains qui s'étaient mis en grève, ont repris le travail ce matin à